

# CLE – Groupe de Travail Mobilité, SNCB, TEC

## Séance du 7 mai 2014, Salle du Conseil Provincial, Arlon

---

### Liste des présences :

Mr Patrick Adam, Co-Président de la CLE, Président du Collège Provincial et Député provincial en charge de la Mobilité

Mr Jean-François Gerkens, représentant Mme Cécile Thibaut, Sénatrice

Mmes Isabelle Poncelet, Sylvie Théodore et Mr Jacques Chaplier, Bourgmestres

Mr Jean-Claude Adam, Président CPAS

Mrs Guy Petit, Claudy Thomassint, Vincent Wauthoz, Echevins

### Excusés:

Mr Philippe Courard, Secrétaire d'Etat

Mme Dominique Tilmans, Sénatrice

Mme et Mrs Anne Laffut, Lucienne Dethier, Philippe Bontemps, Guy Gilloteaux, Bourgmestres

**Ouverture de la Séance à 17h40** par la prise de parole de Mr Patrick Adam concernant l'ordre du jour

### 1° Désignation du Président du groupe de travail

Il est décidé par l'ensemble des personnes présentes de désigner Mr Patrick Adam, Président du Groupe de Travail Mobilité, SNCB, TEC.

### 2° Etat de la situation sur le plan de transport SNCB 2014

Pourquoi l'urgence de la réunion de ce groupe de travail ?

Mr Le Gouverneur et le comité de vigilance de la Province rencontrent ce mercredi le Ministre Labille, en charge des Entreprises Publiques sur le thème du Plan de Transport 2014, et il est important de dégager une position commune pour la défense des intérêts des habitants des 44 communes de la Province.

Le constat général des membres du Groupe de Travail est le désengagement de la SNCB en milieu rural, en privilégiant l'offre de transport là où il y a le plus de public, de et vers la capitale. On ne constate pas de coordination entre l'offre SNCB et l'offre TEC, une juste et bonne répartition des rôles et des offres de transport ou de complémentarité de ces offres ne semble pas à l'ordre du jour. Il est clair dans l'esprit du Groupe de Travail qu'une complémentarité et qu'une coordination doivent voir le jour, le meilleur exemple étant un investissement SNCB dans un parking P+ R à Stockem, en coordination avec les investissements entrepris par les TEC.

A aucun moment, on ne retrouve dans le Plan de Transport SNCB 2014 une référence au Mémoire présenté par les Forces Vives de la Province de Luxembourg en février 2012 : « SNCB et mobilité en Province de Luxembourg ». Le Groupe de travail souhaite que ce document soit remis en avant, et pris en compte, car il définit un certain nombre de priorités, « pour une exploitation ferroviaire digne du 21ème siècle... », tant sur les horaires que sur les relations transfrontalières.

Ce point renforce le constat que les particularités du territoire Luxembourgeois ne sont pas prises en compte, et qu'il manque une identification du caractère frontalier de la Province.

Le point de l'homologation des rames DESIRO est abordé, pour souligner la surprise des délais présentés par la SNCB, avec une homologation et une mise sur rail à la fin de 2015. Ce délai semble anormalement long au Groupe de Travail.

Concernant la tarification transfrontalière, la proposition SNCB d'un projet pilote pour la gare de Gouvy semble relativement dépourvu de vision à long terme, le Groupe de travail souhaitant associer Arlon et Athus dans ce projet-pilote.

C'est le point des horaires qui est le plus problématique, aucun horaire ou proposition d'horaire SNCB n'ayant été communiqué de manière officielle. Chacun des membres a obtenu partie des horaires concernant sa commune ou son bassin de vie, par voie détournée. Le constat général sur base des données reçues, est que certains trains du matin et du soir sont purement et simplement supprimés, mais il est impossible à l'heure actuelle de pouvoir le définir de manière formelle. Les correspondances ne sont plus assurées avec le confort du passé, et le risque de voir certains usagers du rail retourner vers la voiture personnelle est grand, quand il est plus rapide de se rendre au travail ou à l'école en voiture qu'en train.

L'allongement de certains temps de parcours (vers Bruxelles entre autres) devient problématique, il est inconcevable de mettre plus de 3 heures maintenant pour rejoindre Bruxelles depuis Luxembourg.

### 3° Perspectives

Le Groupe de Travail décide à l'unanimité de ses membres :

- a) De rédiger dans l'urgence un courrier à l'adresse de Monsieur le Ministre Labille reprenant les points mis en avant à l'occasion de la réunion de ce groupe de travail, avec le refus d'accepter le plan de Transport 2014 dans son état actuel. Cette tâche est confiée au secrétariat vu l'urgence, pour que le courrier soit bien remis le 7 mai par Monsieur le Gouverneur lors de l'entrevue au CER de Marloie. Ce courrier sera signé au nom du Groupe de Travail par son Président ( copie en annexe).
  
- b) De confier au Secrétariat la responsabilité de réunir un groupe de travail technique pour définir avec les acteurs de terrains et les professionnels du rail ce qu'on pourrait appeler le « seuil minimal acceptable de la mobilité sur le territoire de la Province de Luxembourg ». Seront invités à ce Groupe Technique : la CSC-Transcom, la CGSP, TEC Luxembourg, NGE, UWE, CCILB, les Amis du Rail. Il est demandé que ce Groupe Technique soit réuni rapidement (avant fin Mai 2014).

Les membres du Groupe de Travail se félicitent qu'une position commune et rapide ait pu être trouvée, la présence des 4 partis politiques autour de la table du Groupe de Travail renforçant la cohésion des décisions prises.

La séance est clôturée à 18h40